

**DECLARATION DU CHEF DE LA DELEGATION ALGERIENNE  
MME TAOUS FEROUKHI, AMBASSADEUR REPRESENTANT PERMANENT,  
37<sup>E</sup> SESSION DU CONSEIL DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE L'ONUDI**

Vienne, le 11 Mai 2010

**Monsieur le Président,**

Je voudrais vous exprimer les chaleureuses félicitations de la délégation algérienne pour votre élection à la présidence de cette session du Conseil du Développement Industriel ainsi qu'aux membres du Bureau, persuadée que sous votre conduite avisée ces assises seront couronnées de succès.

Je saisis cette occasion pour rendre hommage à votre prédécesseur, l'Ambassadeur du Nigeria, et remercier le Secrétariat pour la bonne organisation de cette session du Conseil, stimulée par la déclaration liminaire du Directeur Général, Kandeh Yumkella.

Avant d'évoquer les commentaires de ma délégation qui se reconnaît dans les déclarations faites par le Groupe Africain ainsi que le G.77 et la Chine, permettez-moi de présenter nos condoléances les plus attristées à la famille, au Gouvernement et au peuple du Nigeria, suite au décès du Président de la République de ce pays Africain frère, Son Excellence Umaru Ar'dua.

**Monsieur le Président,**

Les progrès dont fait état le rapport 2009 visant l'amélioration de la pertinence du rôle ~~et des activités~~ de l'ONUDI sont un motif de satisfaction. Qu'il s'agisse de la promotion des activités sur le terrain au titre de la décentralisation, de la modernisation de la gestion des ressources humaines, de la gestion basée sur les résultats. L'augmentation de 20% du taux de mobilisation des ressources financières pour la coopération technique, confirme cette évolution positive.

Ces progrès témoignent de la confiance retrouvée dans l'aptitude de l'Organisation à contribuer, d'une part, à la cohérence du système des Nations Unies, en accueillant pour la première fois, la réunion du Conseil des Chefs Exécutifs pour la Coordination, à Vienne, en Avril 2010. Et d'autre part, à la réalisation des Objectifs de Développement du Millénaire reposant sur ses trois domaines prioritaires qui se renforcent mutuellement, à savoir, la promotion d'activités productives pour lutter contre la pauvreté, le renforcement des capacités commerciales des pays en développement, sans oublier la protection de l'environnement et l'accès à l'énergie.

Notre session qui se déroule dans un contexte marqué par la crise économique et financière qui vient se greffer sur la crise alimentaire, conjugué au regain d'intérêt pour des sources alternatives et durables aux énergies fossiles, offre une opportunité pour la re-dynamisation durable du rôle de l'ONUDI. ~~Cette session se déroule dans le cadre du Groupe Consultatif sur l'Energie et les Changements Climatiques.~~ ~~Le SG de l'ONU, présidé par le DG de l'ONUDI, est un fait important de la~~ ~~réaffirmation du rôle de l'Orfèvre international à la lumière de l'hybridation rapide de notre monde globalisé.~~

En effet, les domaines interconnectés des industries vertes ou propres, la sécurité énergétique et du transfert de technologie constituent un enjeu majeur dans la problématique complexe du développement, notamment, pour la relance durable de l'économie, la création d'emplois, la protection de l'environnement et la lutte contre la pauvreté.

En tant qu'Agence d'exécution du Protocole de Montréal, de la Convention de Stockholm sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone et du Protocole de Kyoto, l'ONUDI dispose d'une expertise en matière de pollution industrielle et énergétique utile pour assister les Etats à tirer bénéfice des technologies propres pour une meilleure efficacité énergétique et protection de l'environnement.

L'accès élargi aux financements du Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM) dont bénéficie désormais l'ONUDI lui permet de disposer des crédits disponibles nécessaires à la mise <sup>en œuvre</sup> des projets dans le domaine de l'environnement et des énergies renouvelables. ~~Il s'agit d'une évolution~~ perçue comme un vecteur pour le transfert des technologies propres.

*Mais à déplacer  
à la fin, page 1  
comme pour*

Dans ce contexte, l'établissement de partenariats avec d'autres Institutions spécialisées pouvant apporter une valeur ajoutée, s'avère particulièrement utile. Qu'il s'agisse de l'OMPI pour le transfert de technologies, de l'OMS pour l'accès aux médicaments, de la FAO pour l'agroalimentaire, de l'UIT pour les télécommunications, de l'UNEP et des autres Agences oeuvrant dans le domaine de l'environnement.

L'ensemble des sujets importants liés à l'industrialisation propre des pays en développement, au cœur de laquelle ~~sera présentée~~ <sup>figurent</sup> la coopération Sud/Sud, ~~figureront en bonne place dans~~ <sup>seront en bonne place</sup> l'ordre du jour de la 12<sup>e</sup> Conférence des Ministres Africains de l'Industrie qui déroulera, à Alger, en Novembre 2010 à laquelle l'ONUDI prendra une part active. Le regain d'intérêt pour la création de Centres de coopération Sud-Sud, devrait se traduire par la mise en place d'un réseau pour mettre en contact les responsables, les experts et les chercheurs qui pourront ainsi échanger les informations et les meilleures pratiques dans les domaines d'intérêt commun. Je vous remercie de votre attention.

Je vous remercie de votre attention.